

Compte rendu des CTSJ du 15 Décembre 2016



Deux agressions ont eu lieu hier soir contre des agents du secrétariat général et de l'administration pénitentiaire. Des renforts de police sont mis en place et une mission sécurité doit être mise en place et des navettes seront mises en place pour rejoindre la station Rosa Park à partir de 17 h 30. Un CHSCT de l'administration centrale se déroule actuellement suite à ces événements.

Début 2017, un groupe de travail sur Outilgreffe sera mis en place ainsi qu'un observatoire. Il faut déjà finaliser Outilgreffe SAR.

Projet de décret portant diverses dispositions sur la modernisation de la justice du 21^{ème} siècle :

Une précision : ont été pris en compte les amendements proposés sur le formulaire d'audition de l'enfant et sur la nécessité lors de traduction de la convention d'un expert assermenté suite aux observations formulées lors du précédent comité technique.

Vote :

contre SDGF / FO, UNSA, CFDT, CGT,

Abstention : C Justice

2) projet de décret portant statut particulier des greffiers des services judiciaires ;

3) projet de décret portant statut particulier de greffier fonctionnel des services judiciaires ;

4) projet de décret fixant l'échelonnement indiciaire aux membres du corps des directeurs des services de greffe judiciaires aux emplois de directeur fonctionnel des services de greffe judiciaires, aux membres du corps des greffiers des services judiciaires et aux emplois de greffier fonctionnel des services judiciaires ;

Aucun élément supplémentaire n'a pu être fourni ce jour. Les organisations syndicales avaient précédemment voté contre. A la suite du vote défavorable, les principaux points de demandes complémentaires ont été faits et aujourd'hui en

attente de la réponse de la fonction publique. Donc on est dans les mêmes conditions que la fois précédente.

Vote :

Contre à l'unanimité.

Projet de décret relatif aux attributions du maire et modifiant le code général des collectivités territoriales.

Il s'agit d'un décret portant sur deux articles. La loi permet aux maires d'affecter tous bâtiment communal qui n'est pas forcément la mairie comme lieu de célébration du mariage. Il fallait répondre aux personnes à mobilité réduite sous réserve que le PR ne s'y oppose pas. Il est également prévu que le maire peut déléguer à un officier communal certaines attributions sauf la signature de l'acte de mariage.

Vote :

Contre : CGT, CDFD

Abstention : SDGF / FO, UNSA, Cjustice

II) Projet de décret relatif aux changements de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil :

La procédure de changement de prénom de droit commun était jusqu'alors devant le JAF en tant que procédure gracieuse. Dorénavant, elle aura lieu devant l'officier d'état civil, lequel en cas de doute saisit le PR.

Si opposition du PR, le tribunal est saisi d'une procédure contentieuse par ministère d'avocat obligatoire.

Deuxième partie : le changement de sexe. Jusqu'à présent, les personnes transsexuelles devaient demander le changement de prénom devant le JAF et le changement de sexe devant la mairie. Le législateur a prévu la possibilité de saisir le TGI pour le changement de sexe à l'état civil et le changement de prénom. L'audience a lieu en chambre du conseil.

VOTE :

Pour : C justice, CGT, SDGF / FO

CONTRE : unsa

Abstention : CFDT

Projet de décret relatif au service d'accueil unique du justiciable et aux personnes habilitées à accéder au bureau national automatisé des procédures judiciaires :

Les agents du greffe sont désignés par le DG pour être affectés au SAUJ et donc auront une compétence sur l'arrondissement judiciaire. Une liste limitative a été établie pour les attributions. Il faut sécuriser chaque étape en avançant prudemment et à terme quand tous les outils informatiques seront faits, les agents auront une compétence beaucoup plus grande que celle prévue dans ce premier décret. Possibilité de déposer une demande d'AJ dans l'arrondissement judiciaire. Les agents du SAUJ pourront consulter Cassiopée. Il faut à terme aboutir à un SAUJ national

Isabelle BESNIER-HOUBEN
Sophie GRIMAULT